



Y VIVRE DONNE DES AILES

Aux contribuables de la susdite Municipalité

## AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CAROLINE BISSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

### MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est donné conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saints-Anges, initialement prévue le 2 juin 2025 est reporté au :

9 juin 2025 à 19h au Bureau municipal au 494, avenue Principale

Donné à Saints-Anges, ce sixième jour du mois de mai deux mille vingt-cinq.

(signé) Caroline Bisson

---

Caroline Bisson, d.g./ greffière-trésorière